Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213500291-20260408-DE_38_2026-DE

# COMMUNE DE BONNEMAIN

## CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES
## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 8 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers absents : 01
Nombre de pouvoirs : 00
Date de convocation : 31/03/2026 et 02/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc LEBRET, Maire.

**PRESENTS** : LEBRET Loïc, ROMÉ Cyril, HERVEÏC Sylvaine, PATRIZI Guillaume, LE FUR BASLÉ Frédérique, HORVAIS Monique, LEROY Liliane, TOUFFET Marlène, SOREL Guillaume, JENOUVRIER Anne-Sophie, POREE Sébastien, BEGASSE Marie, SOUQUET Florian, LAUNAY Jean-Dominique, JACQUEMIN Bruno, RIOU-LEBRET Pierre-Yves, MOULIN Séverine et RONCIERE Lydie.

**Absent excusé** : CRESSANT Boris

**Secrétaire de séance** : HERVEÏC Sylvaine

### OBJET D_38_2026 : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune doit désigner un correspondant défense qui sera chargé des relations avec le service des armées (recensement militaire, journée d'appel à la défense…).

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de procéder à l'élection du correspondant défense.

Après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur PATRIZI Guillaume qui a candidaté.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Sylvaine HERVEÏC

Le Maire,

Loïc LEBRET

MAIRIE DE BONNEMAIN (Ille-et-Vilaine)